

Saint Christophe Vallon

Bulletin Municipal

Janvier 2020



Edito ...

2020 ... Vous avez dans vos mains le 6ème et dernier bulletin municipal de notre mandat, les 15 et 22 mars prochains auront en effet lieu les prochaines élections municipales. L'occasion pour moi de revenir sur l'année 2019 :

La rénovation des menuiseries de l'école publique s'est terminée en juillet 2019 dans son intégralité permettant ainsi d'apporter un confort aux occupants tout en réduisant l'émission de gaz à effet de serre. La RD 11 (route de Cransac) a été sécurisée aux abords du centre de loisirs et de l'école privée par un marquage au sol accompagné par l'installation de panneaux lumineux et d'un radar pédagogique. Ceci afin de sensibiliser les conducteurs à la présence d'enfants. Nous avons terminé le chemin de Tayrac qui relie les lotissements et le bourg à la ZA du Vallon et au cabinet médical en toute sécurité sans longer la RD 840.

A la lecture de cet édit, les travaux de sécurisation de la traversée de Glassac seront bien entamés ainsi que le chantier au lieu dit Cabantous consistant à la réalisation d'un créneau de croisement.

L'important chantier d'enfouissement des réseaux humides sous la RD840 sera quant à lui, toujours en cours, jusqu'à fin février 2020 environ. Ces travaux ont pris un retard d'environ 1 mois sur le planning annoncé, ceci dû à la météo capricieuse et à la présence de rochers dans le sol sur une hauteur de 1m80 pour une profondeur totale de 2m30 de tranchée. Ce chantier très complexe, doit également faire face à de nombreuses incivilités de la part de certains conducteurs (vitesses excessives au droit du chantier et dans les lotissements, passages dans les propriétés privées, non respect des sens interdits, déplacement des plots de chantier etc .. sans oublier les vols des batteries des feux tricolores de chantier).

Je remercie vivement les riverains les plus proches et les plus impactés par ce chantier qui dans leur très grande majorité ont fait preuve de patience lorsque le chantier se trouvait devant leur propriété. Je suis pleinement conscient que les commerçants et artisans, malgré tous les efforts faits par l'entreprise en charge des travaux pour maintenir l'accès à leurs commerces, ont connu une baisse d'activité.

La réalisation de ce chantier représente une importante charge budgétaire pour la collectivité, environ 450 000 € TTC. Charge qui devra être financée sans aucune subvention. La municipalité n'a pas eu d'alternative à la réalisation de ces travaux compte tenu de la vétusté du réseau unitaire (réalisé par les prisonniers de guerre il y a environ 75 ans) provoquant des odeurs chez l'habitant et des rejets directs dans la nature. Ces travaux permettent de séparer le réseau des eaux usées à la charge de l'intercommunalité, et celui des eaux pluviales à la charge de la commune. Par ailleurs, le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de Montbazens-Rignac (SMAEP) a profité de ces travaux pour remettre à neuf le réseau d'eau potable.

Pour faire face à cette dépense imprévue, la collectivité a contracté deux emprunts sur vingt ans. Ces emprunts viennent donc par voie de conséquence, diminuer notre marge de manœuvre pour les investissements futurs.

Des administrés m'ont évoqué l'opportunité d'enfouir les réseaux secs (électricité et télécommunication) profitant de la présence de ce chantier. Après réflexion, la municipalité a décidé de ne pas donner de suite favorable à ces travaux supplémentaires dont la réalisation lui aurait coûté 160 000 € de plus, mettant en péril sa capacité de désendettement. C'est un choix que le conseil municipal assume pleinement tout en s'efforçant de ne pas exercer de pression fiscale sur ses administrés : l'augmentation des taxes locales votée pour 2019 ne nous permettra de collecter qu'environ 3000 € de recettes.

Pour terminer mon propos, je voudrais souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont choisi de s'installer à Saint-Christophe-Vallon : particuliers, artisans et commerçants.

Je souhaite en toute sincérité que nous demeurions tous unis, élus, habitants, associations, bénévoles, commerçants, artisans, entreprises, pour que, malgré les difficultés, le sens de l'intérêt général prime.

*C'est également dans cet esprit que je suis très attaché à votre participation à la cérémonie des vœux afin que nous puissions partager cet avenir commun, « habitants historiques » mais aussi nouveaux arrivants. Cette année, cette cérémonie aura lieu le **dimanche 12 janvier à 11h30** à la salle des fêtes. J'espère vivement vous y retrouver nombreux.*

Je remercie également l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps pour la vie et l'animation de la commune, et l'ensemble des employés municipaux, qui œuvrent, chacun dans leurs domaines respectifs, au bon fonctionnement quotidien de la collectivité, au service des administrés.

Un grand merci pour terminer à toutes celles et ceux qui se sont engagés, il y a près de six ans à mes côtés, pour gérer la collectivité : merci pour leur travail, leur accompagnement et leur soutien de chaque instant. Nous continuerons de travailler ensemble jusqu'au dernier moment sur les dossiers en cours avant que la démocratie ne s'exprime de nouveau, dans le respect des personnes.

*Respectueusement,
Christian Gomez*

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2020.

Aménagements & Réalisations



Ouverture et aménagement du chemin de Tayrac pour se rendre en toute sécurité à la ZA du Vallon



Sécurisation de la RD 11 (route de Cransac) aux abords de la garderie et de l'école privée par une signalétique au sol accompagnée d'un panneau lumineux clignotant et d'un radar pédagogique.



Installation d'un nouvel équipement plus fonctionnel et ergonomique à la cantine scolaire.



RD 840



D'importants travaux de réhabilitation des réseaux humides sous la RD840 en traverse de Saint-Christophe-Vallon ont débuté le lundi 3 juin 2019. Le programme du chantier a été présenté lors d'une réunion publique réunissant la Communauté de communes, la commune de Saint-Christophe-Vallon, le Syndicat d'adduction en eau potable de Montbazens-Rignac, le bureau d'étude Sud Infra Environnement ainsi que l'entreprise Eiffage. Le réseau unitaire actuel, construit voici plus de 70 ans par les prisonniers de guerre est en effet complètement délabré, avec plusieurs rejets d'eaux usées brutes en milieu naturel.

Pour une mise en conformité optimale, le réseau unitaire est remplacé par un réseau séparatif (eaux usées et eaux pluviales), le réseau d'eau potable étant également changé dans sa totalité.

Pendant la durée des travaux, la circulation des véhicules est évidemment impactée, notamment sur la RD 840. Elle s'effectue sur une seule voie par alternat manuel aux heures de pointe (début de matinée et fin d'après-midi) et par des feux tricolores le reste du temps. Une déviation conseillée pour limiter le trafic sur la RD 840, a été mise en place entre Figeac et Rodez via Villefranche et Rignac dans les deux sens, essentiellement à destination des poids lourds en transit.

L'ensemble des informations liées au chantier ainsi que les divers arrêtés sont saisis régulièrement sur le site internet de la mairie.



Le chantier en quelques chiffres :

- >> Coût des travaux assainissement (CCCM) : 490 796,90 € HT
- >> Coût des travaux réseau pluvial (Commune) : 382 394,50 € HT
- >> Coût des travaux eau potable (SMAEP) : 493 151,25 € HT
- >> Subvention de l'Agence de l'eau sur l'assainissement uniquement : 265 000 € HT





Poursuite de l'aménagement et de l'embellissement de la place de la mairie avec la plantation de végétaux lors de la journée citoyenne.

Developpement durable



Dès le début de son mandat en 2014, l'équipe municipale a souhaité que plusieurs travaux soient réalisés sur l'éclairage public en partenariat avec le SIEDA. Une première phase a permis de supprimer d'une part, l'ensemble des ballons fluorescents réputés extrêmement énergivores, et d'autre part, de réduire la puissance d'un grand nombre de luminaires.

Depuis peu, les armoires de commandes ont été équipées d'horloges astronomiques : totalement indépendantes, elles permettent à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures du lever et du coucher du soleil. Elles se remettent à l'heure de façon automatique.

Aujourd'hui, on estime que l'éclairage public représente en moyenne 40% de la facture électrique de la commune et près de 20% de sa dépense globale en énergie.

Ainsi, dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie, le conseil municipal a pris une délibération en date du 18 décembre 2018 autorisant l'extinction de l'éclairage public. Un arrêté municipal réglementant ce dispositif d'extinction a été pris en date du 1er avril 2019 avec une prise d'effet à compter du 15 avril 2019.

L'éclairage public est donc éteint de : 23h00 à 6h00 du matin toutes les nuits et de 24h00 à 6h00 du matin, la nuit du samedi au dimanche. Cette extinction se fait sur l'ensemble du territoire de la commune à l'exception de la RD840 en traversée du bourg de Saint-Christophe-Vallon. En plus de réaliser des économies d'énergie, cette décision d'éteindre l'éclairage public s'inscrit également dans une démarche écologique permettant ainsi de réduire la pollution lumineuse nocturne, diminuer l'impact sur la biodiversité et limiter les émissions des gaz à effet de serre. Cette décision relève du bon sens : pourquoi éclairer quand il n'y a personne !

Autres réalisations et achats 2019 ...

(liste non exhaustive - prix en TTC)

- Remplacement chaudière cantine - 5858,36 €
- Achat vaisselle salle des fêtes - 59,40 €
- Achat canisses de protection centre de loisirs - 179,40 €
- Achat Micro sans fil salle des fêtes - 53,99 €
- Achat panier lave vaisselle cantine - 126 €
- Achat rondins parking mairie - 311,46 €
- Achat de 6 radiateurs appartement communal T4 - 656,70 €
- Achat balançoire école publique - 521,70 €
- Etude forage cimetière - 910,84 €
- Achat gobelet Ecocup - 522€
- Achat rideaux école publique - 180 €
- Achat panneaux de signalisation - 500,42 €
- Quincaillerie diverse - 1121,42 € (somme arrêtée au 12/11/2019)
- etc...



Lors de la cérémonie des vœux municipaux, Christian Gomez a remercié chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des nombreuses associations locales. Un hommage a également été rendu, aux quatre membres du comité de gestion qui assurent bénévolement depuis quelques années, l'état des lieux de la salle des fêtes pour chaque manifestation qui s'y déroule. Anne-Marie Noyé, Simone Fraysse, Marie-Thé Sirvain et Claude Auréjac ont ainsi été remerciés puis récompensés en recevant un coffret gourmand rempli de délicieux produits locaux et régionaux.



Dispositif « Bourg centre »



Dispositif « Bourg-Centre »... signé le 25 juillet 2019

Pour booster le développement des territoires ruraux, la Région veut s'appuyer sur les bourgs-centres, ces communes de taille variable ayant en commun d'être le centre névralgique de tout un territoire. C'est ainsi que la commune de Saint-Christophe-Vallon a fait le choix de postuler afin de bénéficier de ce dispositif pour les années à venir en signant la convention de partenariat avec la Région Occitanie, le Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux (PETR), le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Conques Marcillac. Ceci permettant un accompagnement financier sur mesure en fonction des projets, sur plusieurs années.

Journée Citoyenne



Comme il l'avait rappelé lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, Christian Gomez, maire de Saint-Christophe-Vallon a organisé fin mai, pour la quatrième année consécutive, une journée citoyenne dans sa commune.

Une soixantaine de bénévoles, adultes et enfants, se sont présentés ce dimanche matin-là, munis de tronçonneuses, taille-haies, cisailles, sécateurs, sarclettes, binettes, plantoirs, arrosoirs et autres accessoires indispensables au débroussaillage, jardinage ou nettoyage. Les groupes se sont constitués sous la houlette d'élus.



Une équipe s'est consacrée à rafraîchir le chemin qui mène du Caylaret à Trapoules, très fréquenté par les randonneurs, et a continué à ouvrir celui qui mène de l'ancienne station-service vers le stade. Tandis qu'un autre groupe a désherbé le chemin du gymnase, à hauteur du boviduc en direction de la Contie, et débroussaillé le parcours de La Cayrède aux Aumières.





Des petits, sous les yeux attentifs de leurs mamans, et des ados, ont planté des fleurs dans les jardinières et massifs du village. Deux groupes d'adultes et enfants se sont partagé le nettoyage des abords de la mairie, du monument aux morts, de la bibliothèque, du centre de loisirs ...

Le chantier qui a rencontré le plus de succès est sans nul doute celui de la construction d'un refuge à insectes sur le terrain à bosses, connu des vététistes. Zohra et sa jeune équipe, conseillées et encadrées par Vincenzo Anglisani, intervenant du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), ont conduit les opérations.



Des fagots de tiges creuses de bambou et de sureau, des bûches percées sur place, des planchettes et des morceaux de briques, ont été intercalés entre des palettes usagées, superposées ensuite par ces petites mains. Et le toit du refuge recouvert de terre, s'est vu embellir de fleurs diverses et variées.

Ainsi, les pince-oreilles, coccinelles, abeilles, guêpes et beaucoup d'insectes pollinisateurs ... pourront investir leur "HLM", butiner ou trouver une galerie afin d'y déposer leurs œufs.

Pour ces insectes, la crise du logement est résolue et leur avenir préservé !

En fin de matinée, tous les bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le pique-nique tiré du sac, façon "auberge espagnole". Les enfants étaient heureux de recevoir un diplôme de l'éco-citoyen et divers petits cadeaux.





Programme copieux le samedi 22 juin où trois animations ont agrémenté l'après-midi et la soirée des Saint-Christophorois. Les réjouissances ont débuté à 15 h 30, dans la cour du Château des enfants où Yves Laverhne a proposé un moment de contes et de rencontres intitulé « de l'Occitanie au Pérou ». Cette animation s'est adressée à tous les âges, des plus petits aux plus grands, au profit de l'association « Les bébés du Pérou » qui finance et fait vivre une crèche dans la ville de Trujillo, au Nord du Pérou, à travers des actions solidaires.

Balade Gourmande



À 16 heures, les randonneurs ont eu rendez-vous pour une balade gourmande proposée par la municipalité, un projet mis en œuvre par l'association Familles Rurales avec l'aide de nombreuses associations locales. A 20 heures, ce fût au tour du comité des fêtes d'entrer en piste pour fêter l'arrivée de l'été avec sa traditionnelle soirée du feu de la Saint-Jean, sur le terrain de basket, où une restauration avait été prévue. Le groupe « Bruit de fond » a mis le feu à la soirée avant l'embrasement du foyer à la tombée de la nuit.



Comité des fêtes

Comme à son habitude, le comité a débuté son année par le réveillon de la Saint-Sylvestre accueillant un total de 250 personnes. La soirée s'est déroulée dans une ambiance d'entente et de bonne humeur. Le but du comité était chronologiquement l'organisation de la traditionnelle fête du feu de la Saint-Jean avec son célèbre « saucisses frites », malheureusement entaché par de sévères problèmes d'électricité.

Cette manifestation permet de fêter l'arrivée de l'été et d'enchaîner avec la fête du village, qui s'est déroulée sur 2 jours durant le dernier week-end de juillet.

Le samedi a vu se dérouler l'apéro concert suivi du bal, et même si la pluie si familière et le déménagement obligé en salle des fêtes ont eu raison de la fréquentation habituelle, le comité a quand même eu le plaisir de faire ce premier rendez-vous avec ses nouveaux bénévoles, qui en ont vu de toutes les couleurs. Suite à cette soirée, le petit déjeuner traditionnel et la fameuse chèvre ont attiré beaucoup de monde dès le matin où les bénévoles se sont mobilisés pour assurer le service malgré une nuit bien chargée.

Dans l'après-midi, le concours de pétanque amateurs, sur le stade de quilles, a eu lieu dans la joie et la bonne humeur, accompagné d'un bar provisoire apprécié. Le nombre plus important de bénévoles a d'ailleurs permis à tout le monde de se reposer à tour de rôle, un luxe passé au placard ces dernières années. Cette fête de village s'est donc terminée par un repas en plein air, animé par Frédérique Verhnet et son groupe, dont l'énergie a été grandement appréciée.

La fin de cette année pour le comité est occupée par l'organisation du réveillon de la Saint Sylvestre, relançant le cycle d'une nouvelle année. Le bilan moral 2019 du comité se traduit par une motivation et un engouement nouveau, suite à l'arrivée de 10 nouveaux membres du bureau et autres bénévoles engagés, et surtout grâce au bon déroulement des manifestations et à la très bonne ambiance au sein de ce comité, désormais inébranlable.

Le comité reste d'ailleurs ouvert à toute personne qui voudrait rejoindre la « Belle Aventure ».



Personnel communal

Vendredi 20 septembre en fin d'après-midi, la salle de la mairie a fait le plein d'invités venus saluer le départ d'Audrey Garrigues-Besombes qui occupait le poste de secrétaire de mairie depuis le 1er septembre 2002, en remplacement de Gilberte Ruffié.



Après un long bail de 17 années agréablement passé à Saint-Christophe-Vallon, Audrey a saisi l'opportunité d'un poste vacant à l'Agglo de Rodez pour demander une mutation qui correspondait à son désir de rapprochement dans le cadre familial. Élus municipaux, actuels et anciens, personnel communal et intercommunal, responsables d'association, services de la perception et de la Trésorerie... chacun a levé son verre pour souhaiter à Audrey réussite et épanouissement dans son nouveau poste et lui témoigner sa reconnaissance pour la qualité des relations qu'elle a su tisser avec les uns et les autres. «Un grand merci pour votre professionnalisme et le travail accompli au service de notre collectivité et de ses administrés», a souligné le maire Christian Gomez qui a complimenté Audrey pour « ses compétences, sa vivacité, sa réactivité ».



Sa remplaçante, Martine Roux, qui était précédemment en poste à Agen-d'Aveyron, n'arrive pas en terre inconnue puisqu'elle habite Valady et qu'elle a déjà effectué plusieurs remplacements à la mairie de Saint-Christophe-Vallon.



Cantine Scolaire



La cantine scolaire, toujours aussi fréquentée, permet de réunir les enfants du public et du privé



Expositions

Collages de Dominique Laurens, alias MIQUETO : ses collages insolites sont le résultat d'un parcours artistique qui consiste à arracher, lacérer, recoller des affiches publicitaires de films des années 1960 et 1970.

Peintures de Geneviève Pleinecassagne : ses portraits humains, réalisés à partir de photographies (berger massai, femme thaïlandaise, fumeuse birmane, couple africain, moine tibétain ...) révèlent la qualité du coup de crayon et le talent figuratif de l'artiste. Nous aurons le plaisir de découvrir dans les prochains mois de nouveaux tableaux de cette artiste représentant des paysages et des clowns.

Accueil des élèves des 2 écoles une fois par trimestre :

En lien avec le festival « Ouvrir l'œil », les élèves de la classe CP-CE1 de l'école publique Arc -en -ciel ont été accueillis en avril, dans notre bibliothèque, par les conteuses à la coccinelle dans le cadre d'un projet « kamishibai ».

Suite à cette rencontre, ces derniers ont écrit un conte « Palomba et Colomba » et nous ont conviés à venir voir la projection sous forme de Kamishibai. Un moment très agréable d'échanges et de lecture.

Accueil des enfants du centre de loisirs :

En avril, pour un moment de lecture autour du thème des sentiments.

Balade gourmande proposée par Familles Rurales :

Les bénévoles ont pris part à cette manifestation en servant une partie du repas sur le chemin de cette agréable balade autour de notre village.

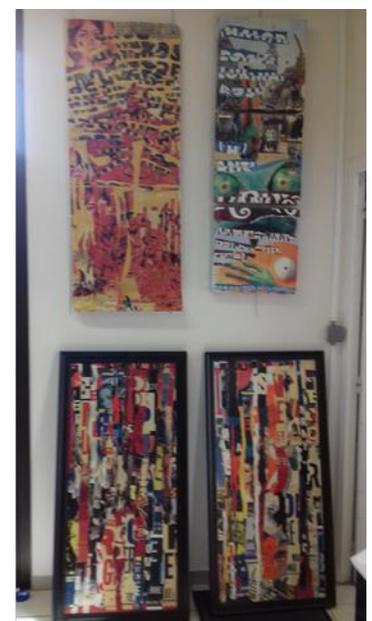
Vide grenier de livres :

Il a eu lieu le dimanche 6 octobre, à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, organisé conjointement par les bibliothèques de Nuces, Clairvaux et Saint- Christophe-Vallon.

De nombreux exposants ont proposé des livres en tous genres, des romans, des magazines, des bandes dessinées, etc ... chacun a pu trouver son petit bonheur. Le public a répondu présent. Les bénévoles de chaque bibliothèque ont proposé à la vente, un stand de livres issus de dons ou du désherbage.

Les bénéfices récoltés permettront de faire de nouveaux achats. Nous vous rappelons que nous acceptons les dons de livres récents et en bon état qui viennent compléter nos nombreux achats afin de proposer à nos lecteurs un plus grand choix de livres. Les bénévoles ont toujours à cœur de satisfaire les lecteurs.

Ils seront heureux de vous accueillir le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h. Le 1^{er} abonnement est gratuit, il est ensuite de 5€ pour l'année.



**Bonne année 2020 et bonnes lectures.
« LIRE nuit gravement à l'ignorance »**

2018/2019 s'est achevée avec la traditionnelle fête de fin d'année durant laquelle se sont exprimés de nombreux talents sur le thème « Voyage dans les îles ». Quelques jours auparavant, chaque classe a effectué une sortie (les maternelles ont visité une ferme pédagogique, les CE1/CE2 se sont rendus au château de Calmont d'Olt, les CE2/CM1 ont visité Conques et le Planétarium de Salles-la-Source, une exposition sur l'ours et découvert les fresques du street-art à Decazeville, les CM ont participé à une classe découverte « Immersion anglais » au domaine de Laurières.)

Ecole Arc-en-Ciel

Un nouveau projet d'école prend effet en cette année 2019-2020. Il s'articule autour du vivre ensemble, du parcours d'éducation artistique et culturelle et de l'acquisition des savoirs fondamentaux.

De nombreux projets riches et variés viendront enrichir l'enseignement quotidien en classe : participation au spectacle des Jeunesses Musicales de France, à la « Grande lessive », module « d'aisance aquatique » pour les GS/CP à la piscine d'Aquavallon, « Quinzaine de l'école maternelle » qui permet aux parents de présenter leur métier, leur passion aux enfants, projet de sensibilisation aux écrans, lecture des enfants de CE/CM aux maternelles...

Comme chaque année, les élèves se rendront au gymnase de Saint-Christophe-Vallon pour explorer leurs possibilités physiques mais aussi développer la coopération et le respect notamment lors des rencontres sportives, participeront à des séances de natation au mois de juin, découvriront l'univers du livre en se rendant régulièrement à la bibliothèque municipale, ou rencontreront les résidents de la maison de retraite de Clairvaux pour des échanges toujours riches en émotion.

Plus particulièrement, le parcours artistique et culturel sera enrichi par la participation des élèves au spectacle « les petites mains » et « Voilà comment » à l'issue desquels les enfants rencontreront les artistes lors d'un atelier à l'école. L'équipe enseignante reste stable ainsi que les effectifs (93 élèves). Mme Marie-Thérèse Bousquet nous quittera fin décembre afin de profiter des joies amplement méritées de la retraite, un renouvellement du personnel communal aura donc lieu au mois de janvier.



Ecole Ste-Marie-des-Prés

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées cette année à l'école Sainte-Marie-des-Prés : Marion Savenier, directrice et enseignante de la toute petite section au cours préparatoire et Claire Couderc, qui a pris en charge la classe des grands à savoir du CE1 au CM2.

Un nouveau projet d'école à vu le jour à l'école Sainte-Marie-des-Prés, dans le souci d'épanouissement de tous les enfants.

Basé sur la découverte de l'environnement proche (la forêt) le projet est engagé dans la construction d'un parcours scolaire personnalisé et cohérent pour chaque élève afin de l'amener au maximum de ses possibilités par le biais de différents domaines. Il est à noter également que les enfants de l'école pourront bénéficier cette année de l'apprentissage de l'Anglais et de l'espagnol, et ce, de la classe de Ce1 à Cm2.

De plus, la vie scolaire des enfants s'enrichit grâce à toutes les activités sportives, culturelles et humaines proposées par l'équipe éducative.

Dans son projet d'entretenir les échanges entre petits et grands, l'équipe enseignante a prévu une classe découverte pour tous les enfants de l'école. Ils devraient partir en fin d'année scolaire et d'autres sorties à la journée devraient avoir lieu.

Notre page « facebook » sera alimentée au fur et à mesure de l'année des projets à venir.



APE Ecole Ste-Marie-des-Prés

L'association des parents d'élève apporte sa dynamique à la vie de l'école en organisant plusieurs manifestations annuelles à savoir deux quines (novembre et juin), un vide grenier (mars), un déjeuner (avril), une vente de calendrier, de brioches, et la kermesse. Ces actions contribuent au financement des sorties scolaires et permettent de créer du lien au sein de l'école. Toujours soucieux d'embellir, agrémenter et sécuriser l'école, les parents d'élèves ont aussi pour objectifs de poursuivre les travaux d'aménagement de la cour : jeux peints au sol, toboggan ...

Lors de l'assemblée générale du 21/09/2019, le conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres.

le bureau constitué cette année : Président : Antony Pègues - Vice Président : Mathieu Trincal - Trésorière : Maëva Cerneaux - Secrétaire : Elodie Singlard-Causse - Membres : Valérie Raynal, Géraldine Corrédor, Alexandra Bouyssou, Alexis Gaillac, Anne Morand.



Cérémonie du 11 novembre



Une soixantaine de personnes a assisté à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Christian Gomez, maire de notre commune, a rappelé l'importance de cette manifestation et relayé le message de Généviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.

Discours mettant en exergue le devoir de mémoire avec un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures :

« les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure ».



En ce début 2019, l'association Familles Rurales a organisé une conférence-débat à la médiathèque de Nuces dont la thématique était « l'épuisement parental » animée par Edith Fortin-Muet.

Une autre conférence avait eu lieu à Saint-Christophe-Vallon avec pour thème « Émotions : de l'expression à la gestion ! Quel accompagnement ? » animée par Brigitte Casette.

En mai, durant la soirée « bien être », une trentaine de femmes est venue partager convivialité et échanger autour d'un buffet et des ateliers de conseils en maquillage, réflexologie plantaire, retouches et créations, boîte à selfies, postures et yoga, découverte et dégustation de vins, multi réflexologie faciale.

En juin pour sa 1ère édition, la balade gourmande organisée avec la mairie et les diverses associations de la commune de Saint-Christophe-Vallon fut un joli succès. La météo était de la partie, et les pauses repas ont été organisées dans des lieux très sympathiques, avec le dessert à l'arrivée à côté du feu de la Saint-Jean organisé par le comité des fêtes.

L'après midi avait débuté par les contes d'Yves Lavernhes qui ont passionné un public malheureusement peu nombreux. La bibliothèque et l'association « Les bébés du Pérou » avaient un stand pour compléter ces histoires d'ici et d'ailleurs. Les jeunes « Globes Trotteurs » de Familles Rurales vendaient également quelques gourmandises sucrées au profit des « Bébés du Pérou ». On retient de cet après-midi et de cette randonnée la convivialité, une très belle et bonne ambiance des participants. On remercie la municipalité ainsi que tous les bénévoles, qui ont contribué au succès de cet événement.

Ensuite, avec l'ouverture de l'accueil de loisirs à Saint-Christophe-Vallon, en juillet et août, les enfants ont pu pratiquer et participer à divers ateliers et animations autour de la nature avec une sortie à Combelles, animations « voyage dans le temps » avec une sortie au musée de Salles-la-Source, jeux sports, piscine. Les camps ont toujours du succès. Il y a eu 29 enfants sur les mini-séjours au camping de St Cirq-Lapopie. Et 32 grands et ados durant les camps de 7 et 11 jours qui ont fait le plein de soleil au camping de Argeles-sur-Mer.

Les « Rendez-Vous Des Jeunes » ont repris début octobre et ce sont 30 pré-ados (CM1 et CM2) et 28 ados qui se retrouvent les vendredis soirs. Ils étaient partis fin avril, 2 jours à EUROPA PARK (parc d'attractions) en Allemagne après avoir réalisé différents projets (calendriers, lavages de voitures, ventes de décorations et sapins, à Noël ...) pour financer ce séjour. Le groupe des « Globe trotteurs », a changé de nom. Il s'appelle désormais les « Huma-FR ». C'est un nom plus parlant, car ils travaillent actuellement sur différents projets humanitaires en lien avec le Maroc et le Pérou. Ces jeunes ont apporté leur aide, lors du trail de l'APE de l'école de Nuces.

15 d'entre-eux sont partis 3 jours nettoyer le littoral à Vieux-Boucaux en avril puis en août. Toujours en août, 7 jeunes se sont rendus au Maroc en lien sur place avec l'association « Anaim ». Cette association aide des mamans veuves ainsi que des enfants orphelins. Les jeunes ont distribué des fournitures scolaires. Ils ont visité les villes de Rabat, Meknès et Chefcheoun. En décembre, ils ont organisé le premier marché de Noël sur le site de Nuces, avec différents stands, des animations pour les enfants, maquillage, balades en calèche, photos avec le père Noël, etc ...

L'association adhère au « Réseau Parents en Aveyron ». Loïc, animateur référent, anime tous les mardi après-midi de 14h à 15h30, un atelier adulte « Jeu bouge ». Cet atelier a pour but de se rassembler pour partager un temps convivial autour d'activités variées favorisant le bien-être social, physique et psychologique. Les activités seront dictées par les besoins et les envies des participants : communication, partage, découverte et apprentissage seront au rendez-vous. L'association a aussi un animateur qui a une présence numérique sur le net (PDN). Il est présent le mercredi matin au château pour diverses informations, des orientations ou tout simplement discuter avec nos jeunes.

Merci à nos partenaires, mairies, Communauté des Communes, CAF, MSA sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner, merci aux salariés pour leur implication auprès de nos enfants, merci aux bénévoles et aux familles qui font vivre l'association, merci aux enfants qui sont l'avenir de notre commune.

Vous pouvez consulter les programmes d'animation et les informations concernant l'association sur son site internet : <http://famillesrurales-vallon.fr>

Familles Rurales Saint-Christophe-Valady - 26 bis route de Cransac - 12330 Saint-Christophe-Vallon
05 65 72 64 47 - afrchateau@gmail.com

Club de Gym



Avec son énergie débordante ainsi que sa musique rythmée communicatives, notre prof Sandra anime des séances très dynamiques de gym d'entretien à la salle polyvalente de Saint-Christophe-Vallon tous les mardis de 20h30 à 21h30. Chaque semaine, elle propose un cours différent ce qui permet une grande diversité d'activités sans monotonie.

Nous pratiquons de la gym d'entretien tel que LIA, Fitness, abdos, renforcements musculaires, steps, exercices cardio respiratoires, fit boxing (kick boxing), HIIT, circuit training, stretching ... et à l'avenir Pilates. Pour travailler, nous utilisons des bandes lestées, élastibandes, steps, bâtons, chaises, ballons ... Tout ce matériel est fourni par le club.

Nos cours s'adressent à tout public et ne demandent pas de condition physique particulière. Chacun travaille à son rythme et selon ses capacités. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année ... chaque cours est unique. Venez participer à 2 cours gratuitement avant de vous engager.

Dynamisme, convivialité et bonne humeur garantis !

Nous acceptons les règlements par les CE ainsi que les coupons sport ANCV.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 05.65.72.65.65 ou au 05.65.71.89.70.

Club de l'Amitié

L'association est présidée par Josette Rey avec à ses côtés Roger Darces, Marie-Thérèse Domergue, Paulette Utrilla, Denise Pègues, Claude Albouze et André Canut. Nous ferons tout pour maintenir nos adhérents qui sont à ce jour au nombre de 105, malgré le vieillissement d'une grande partie d'entre eux.

Nous aurons notre assemblée générale le samedi 11 janvier à partir de 14h, dans laquelle nous présenterons le bilan de l'année passée et le programme de l'année 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 0565727404, email mth.domergue@orange.fr et Facebook : club amitié de Saint-Christophe-Vallon.

L'association "club de l'Amitié de Saint-Christophe-Vallon " a pour but de proposer aux personnes de la commune, des loisirs (jeux de société), goûters, sorties et visite à la journée, repas et autres manifestations, le tout dans la convivialité.

Les activités réalisées en 2019 :

- Quine
- Repas stockfisch
- Journée sortie à Vaissac dans le Tarn-et-Garonne
- 1 fois par mois après-midi détente
- Après midi avec la chorale de Villefranche de Rouergue, repas de fin d'année avec animation.



Le Renouveau Sportif du Vallon

Le Renouveau Sportif du Vallon fort de ses 294 adhérents dont 183 femmes et 105 hommes, s'adresse à tous les retraités et toute personne à partir de 50 ans.



Sous la tutelle du Ministère des Sports, le club qui dépend de la Fédération Française de la Retraite Sportive basée à Sassenage (Isère) adhère au CORERS Occitanie. Il est un composant du Comité Départemental de la Retraite Sportive (CODERS 12).

Cette structuration dénote un fonctionnement scrupuleux, gage de qualité dans ses actions sportives pratiquées en toute sécurité, avec des animateurs formés à l'activité (20 jours de stage) et aux gestes qui sauvent par le PSCI (7 heures).

Fin 2019, le club comptera 13 animateurs fédéraux et en 2020 viendront se rajouter 5 accompagnants sportifs. Bravo à tous ces bénévoles issus du club, qui prennent sur leur temps pour offrir leur service à leurs congénères dans un encadrement de qualité, sous leur responsabilité.

A savoir, que nos animateurs sont habilités à prendre en charge les personnes fragilisées, en ALD, pour du sport sur ordonnance. Arrêté officialisé le 19 juillet 2019 par le CNOSF.



Activités sportives hebdomadaires : Randonnées à 3 niveaux (photo) - Danses de bal - Yoga - Gymnastique d'entretien avec Do-in et Qi-Gong - Gymnastique douce/équilibre - Swin-Golf et prochainement Marche Nordique (4 animateurs en formation).

Manifestations annuelles : Tournois et rencontres Swin-Golf sur terrain homologué - 2 Thés dansants - Journée Téléthon - Galettes des Rois avec concours de belote - Encadrement des enfants avec Familles Rurales - Interclubs rando avec le Bassin - Journée citoyenne avec la Mairie - Journée départementale sportive organisée par le CODERS 12 (à Rieupeyroux pour 2020) - Séjour Sportif d'une semaine en Juin : randonnées et visites du patrimoine, à un prix très étudié (à Rosas pour 2020) - Festival du Rouergue et Cultures du Monde en août (photo). Ce festival, première manifestation en 2019 avec 2 groupes étrangers : le Pérou et l'Ukraine, fut une réussite totale et une grande satisfaction. Les organisateurs prévoient de renouveler cette action en août 2020, si toutes les conditions sont réunies.

En Novembre, nous avons eu l'opportunité de recevoir la chorale des retraités de Villefranche-de-Rouergue. Le club de l'amitié s'est joint à nous. Grande satisfaction, notamment par la prestation de Marie-Jo, chef de chœur. Vous voulez garder une vie sociale agréable, vous voulez vous bouger dans l'activité physique régulière pour conserver une bonne santé, vous voulez rencontrer des amis, de bonnes relations et vous voulez vous divertir ? Alors pas d'hésitation : vous trouverez toutes ces bonnes conditions en rejoignant notre club.

Téléphones utiles : 05 81 55 91 37 - 06 84 69 11 35 - 06 85 10 57 17.

ADMR

« L'ADMR est une association loi 1901, à but non lucratif. Cet organisme d'aide à la personne est présent depuis plus de 40 ans sur Balsac, Bruéjols, Clairvaux, Saint-Christophe-Vallon, Salles-la-Source, Valady et Marcillac-Vallon.

37 salariés et une quinzaine de bénévoles interviennent auprès de personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, de familles et auprès de personnes désireuses de se libérer des contraintes ménagères

L'ADMR propose des prestations ménage-repassage, garde de personnes, garde d'enfants, accompagnement transport, portage des repas, téléassistance. L'ADMR vous accompagne et vous conseille pour la mise en place des interventions et étudie avec vous les possibilités de financements. Toute l'équipe de l'ADMR, dont les locaux sont situés 2 route de Rodez à Marcillac-Vallon, est à votre écoute au 05 65 69 17 95.

Recommandations

Prolifération des pigeons

La prolifération des pigeons occasionne d'importants dégâts aux propriétés tant publiques que privées ... Évitez de déposer ou de jeter des graines, miettes de pain ou quelconque nourriture sur les voies publiques ou privées. Pensez également à fermer tout élément de toiture ou autre accès permettant l'introduction des pigeons. (Code de la santé publique et réglementation sanitaire départementale Titre VI section 4 Art 120)

Attention danger

Des branches qui touchent aux fils électriques risquent de prendre feu. Si un arbre est trop près d'une ligne et que ses branches se cassent, cela risque de causer une panne de courant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Epaves=Pollution

Les épaves de voiture et autres carcasses métalliques, pièces afférentes ou vieux bidons entreposés sur un terrain privé ou public, au vu et au sus de toute la population, constituent une infraction au code de l'environnement...Après mise en demeure et en cas d'inaction de la part du propriétaire ou du responsable, il peut être procédé à l'enlèvement des carcasses de voitures aux frais de celui-ci (article L 541-1 et suivants du code de l'environnement).

Chats errants

Devant la recrudescence des chats errants sur la commune, la municipalité invite fortement les propriétaires de chats à procéder à leur identification, rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 dès lors qu'ils sont âgés de plus de 7 mois et à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération (miaulements, bagarres, odeurs, excréments ...). Par ailleurs, il est fortement déconseillé de nourrir les animaux errants conformément au règlement sanitaire départemental de l'Aveyron. Tout manquement à ces dispositions peut conduire à des sanctions pouvant aller jusqu'à une contravention de troisième classe. Cette prise de conscience de la part de chaque propriétaire de chats, permettra d'éviter de mener une campagne de stérilisation à grande échelle en procédant à leur capture, à leur identification et à leur stérilisation, conformément à l'article L211.27 du code rural et de la pêche maritime, procédure qui engendrera forcément un coût très important pour la collectivité et ses administrés, notamment dans un contexte budgétaire très difficile...

Entretien des haies

Plusieurs administrés ont sollicité la mairie à ce sujet, en voici les grandes lignes...

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

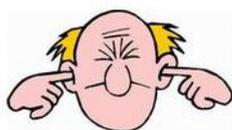
2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989). Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public

Bruit de Voisinage



La municipalité a été saisie par des administrés concernant le bruit de voisinage.

Voici quelques rappels :

La Loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). Voici un rappel des horaires où sont autorisés les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur (cf article 14 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2000) :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 19 h 30
- le samedi, de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures
- le dimanche et jours fériés, de 10 heures à midi, quel que soit le niveau sonore de sa machine.

Aboiements

Article R.1334-31 du Code de la santé publique et article L2212-2 du CGCT (pouvoir de police générale du Maire).

Concernant **les aboiements**, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du **Code de la santé publique** : article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Brûlage des déchets verts

NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

Ensemble
pour une meilleure qualité de l'air



DREAL
OCCITANIE



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg** de déchets verts par personne et par an. **9 %** des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...



Qui FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux **communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;



14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;



3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé Occitanie
www.ars.occitanie.fr



ADEME en Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

Votre mairie

Infos pratiques



Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?



En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute. C'est sa permanence des soins.



TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Déposez-les dans un Point d'Apport
Ils portent tous le repère de la filière :

Ils sont tous référencés
sur www.lafibredutri.fr



LES CONSIGNES



Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés, ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être **propres et secs** !



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES** ou simplement **MOUILLÉS**.

COMMENT bien faire ?

- ✓ Attachez les chaussures par paire
- ✓ Privilégiez les sacs de 30L (pas plus volumineux)
- ✓ Fermez bien les sacs
- ✓ Dans les conteneurs, vérifiez que le sac est bien tombé
- ✓ N'hésitez pas à appeler les antennes d'association pour vérifier leurs horaires de dépôt.



DÈS LE 7 MARS
DANS L'AVEYRON
la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 17 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Une des mairies : www.aveyron.gouv.fr

CARTE D'IDENTITÉ
MES DEMARCHES à portée de clic!

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

RECENSEMENT DES NIDS



Vous qui venez de découvrir un nid de frelons asiatiques,
Apportez votre concours à notre lutte en signalant son emplacement

A la cellule « frelons » du syndicat l'abeille de l'Aveyron

Tel : 06 78 12 19 49 / 06 71 06 08 03

Mails : jean-louis.seguret12@orange.fr / alainteissier@hotmail.fr



Que faire en cas de difficultés pour recevoir la télévision ?
un seul numéro 0 970 818 818

Ou

www.recevoirlatnt.fr

Professionnels (Liste non exhaustive)

Alimentation

UTILE - 4 route de Decazeville - 05.65.72.76.81
NETTO - route de Rodez - 05.65.89.22.50
TARDIEU Guy - 3 rue de l'église - 05.65.72.72.36

Agence Postale Communale

2 route du Cayla - 05.65.61.64.91

Aménagement et Rénovation de l'Habitat

'Au fil des travaux'
Tony DUGAST (coursier en travaux) - rue des écoles - 06 95 50 49 39
tonydugast@aufildestravaux.fr - www.aufildestravaux.fr

Boucherie – Charcuterie

MAS - 4 route de Decazeville - 05.65.72.63.57
TARDIEU Guy - 3 rue de l'église - 05.65.72.72.36
BIBAL et Fils - Za du Vallon - 05.65.69.26.06 - sarl.bibal@orange.fr

Boulangerie – Pâtisserie

BOYER - 6 route de Decazeville - 05.65.72.71.53
TARDIEU Guy (dépôt de pain) - 3 rue de l'église - 05.65.72.72.36

Brasserie artisanale

La HOCQ - HOCQUARD David - ZA du Vallon
07.82.72.75.43 et 06.86.16.13.88
contact@lahocq.fr - www.lahocq.fr

Brocanteur

PISSOT Michel - 11 route de Cransac - 05.65.72.76.38

Carrossier

Garage du Vallon - BERTHOMIEU Benoît - 33 route de Rodez -
05.65.71.88.36 - benoit.berthomieu1@orange.fr
REVEL Christian - La Borie - 06.07.04.72.41

Coiffeuse

Laëti'ff - ANDRIEU Laëtitia - 4 route de Cransac - 05.65.72.69.21
Tout en nuance - RECH Marine - 6 rue de l'église - 05.65.72.75.57

Couturière

L'Atelier Couffignale - MOCHALES Anne - 3 rue Couffignale -
06.70.62.69.82 - ateliercouffignale@laposte.net

Couvreur - zingueur

VOI TF Benoît - 7 A - Les Aumières - 05.65.71.74.66

Ebéniste

DEVALS Jean-Pierre - Le Bouscaillou - 05.65.72.76.21
COSTES Lionnel - Z.A. Les Aumières - 05.65.71.87.37
LABESSIERE Christian - 9 rue des Pouzes - 05.65.72.63.99

Electricien

BOUYSSOU SARL - 2 rue des écoles - 05.65.72.71.85

Enseignes

Aveyron Enseignes – AR créations - Jean-François ANGLADE
Z.A. du Vallon - 06.75.82.28.23

Informatique – Communication

IT Solution Provider - FABRE François - Gipoulet - 05.65.74.57.45

Jardinier

AUSSIBAL Jean-Paul - 5 rue de l'église - 05.65.74.44.38
LALEU Emmanuelle - le Bois Gros - 06.50.88.52.45 -
emma.laleu@gmail.com - (productrice de plants uniquement)

Location de matériel TP

Loc Services - SALVAN Jérôme - Z.A. Les Aumières - 06.83.33.58.83

Maçon

SIRMAIN et Fils - 7 rue de la Couffignale - 05.65.72.66.17 -
sirmainetfils@orange.fr
Vallon Travaux - SOLIGNAC Maxime - 2 rue des Pouzes -
06.32.19.28.02 - maximes12@orange.fr

Matériaux et bricolage

Tout faire matériaux - LAYROL Jean-Marc - 32 route de Rodez -
05.65.72.70.02
toutfaire.layrol@orange.fr

Mécanique auto

Garage du Vallon - BERTHOMIEU Benoît - 33 route de Rodez -
05.65.71.88.36

Menuisier

BOURGET Denis - 22 route de Cransac - 05.65.59.82.01 -
06.08.71.11.30

Motoculture

Motoculture Distribution Service
BONNEAU Christophe - Les Aumières - 05.65.71.43.58

Noix

SARL BOY - CAZALS Maurice - La Gare - 06.33.55.22.02
(ouverture tous les mardis et vendredis de mi-septembre à fin décembre)
SARL La Noix du Quercy Rouergue - AYMERIC Guy - ZA du Vallon
05.65.43.11.07 (bureau) - 05.65.64.79.68 (maison) - 06.31.12.09.65
(portable)
(ouverture tous les mardis et vendredis de mi-septembre à janvier)

Paysagiste, entretien de jardins et parcs, aménagements

ARBO PARC - ZA du Vallon - 05.65.71.49.75 - www.arboparc.fr
ATOUT VERT VALLON - ZA du Vallon - 05.65.71.45.72
DELUCZOUZOL Jérôme - Glassac - 05.65.42.62.46 - 06.71.31.80.54 -
jeromedelcuzoul@orange.fr

Peintre

COMBOURIEU Matthieu - 5 impasse des Tilleuls - 06 30 71 08 54

Pépiniériste

Pépiniers du Rougier - PÉRIÉ Jean-Marc - Les Hermets -
05.65.72.72.41

Plaquiste - isolation

BOURGET Denis - 22 route de Cransac - 05.65.59.82.01 -
06.08.71.11.30

Plâtrier – Briqueteur

GALTIER Régis - 17 route de Rodez - 06.16.72.11.14

Plombier

BOUYSSOU SARL - 2 rue des écoles - 05.65.72.71.85
LACLEDE SARL - 2 rue de la Vinzelle - 05.65.72.72.39

Produits fermiers

COSTES Dominique & Florence (veau) - Les Homs - 05.65.42.06.73
PEGUES Christophe (fromage de chèvre) - Le Cambon - 09.75.68.81.37

Transports de véhicules

Auto 2000 - REVEL Christian - La Borie - 05.65.72.65.45

Travaux agricoles

EDT MARTY et Fils SARL - Le Cros - 05.65.63.97.80

Petits travaux du bâtiment

FAVARD Jean-Marie - 9 route du Cayla - 06.16.92.97.52

Travaux publics

Loc Services - SALVAN Jérôme - Z.A. Les Aumières - 06.83.33.58.83
Vallon Travaux - SOLIGNAC Maxime - 2 rue des Pouzes -
06.32.19.28.02 - maximes12@orange.fr

Rayonnage - mobilier industriel

ACF Rayonnages - Z.A. Les Aumières - 05.65.72.78.57 - www.acf-rayonnages.fr

Restaurant - Pizzeria

Cactus Bar - COSTES Liliane - 1 route de Cransac - 05.65.71.89.63
Le Relais du Vallon - GROS Stéphanie & HENRY Georges - 31 route de
Rodez - 05.65.72.71.69 - lerelaisduvallon@gmail.com
La Santana - GERVAIS Anne - 2 route de Rodez - 05.65.72.71.20
Pizza Vallon - 9 route de Rodez - 07.38.31.43.19 - 09.52.42.32.89 (vente
à emporter)

SNCF - Gare de Saint Christophe Vallon - 05.65.72.71.55

Tabac

TARDIEU Guy - 3 rue de l'église - 05.65.72.72.36

Vente de produits agricoles, aliments, phytosanitaire, plantes

UNICOR - 34 route de Rodez - 05.65.72.70.88

Vente de véhicules

Garage SICHU - 2 route de Marcillac - 05.65.71.76.73
Garage du Vallon - BERTHOMIEU Benoît - 33 route de Rodez -
05.65.71.88.36 - benoit.berthomieu1@orange.fr
REVEL Christian - La Borie - 06.07.04.72.41

Vente et installation de poêles et de cheminées

FOURNIÉ Gabin - Les Aumières - 06.45.45.86.60.



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

 Insee & votre commune

**Sylvie Roques, Anne Mochales et Michel Poulain
seront vos agents recenseurs**

MARIAGE

Vanessa JEHEL et Christophe FREJAVILLE, domiciliés 7 cité Beau Soleil - le 20 juillet

DÉCÈS

BARRE veuve OUSTRY Marguerite- le Bousquet - le 31 décembre 2018
CALVET veuve ESTIVALS Hélène - La Roumec/Escandolières - le 3 janvier
BEDEL Gérard - Decazeville - le 6 janvier
COULY veuve PEGUES Marie-Louise La Brousse - le 17 janvier
SERIEYE épouse VAYRE-BOYER Anne-Marie - Testet - le 28 janvier
ESTIVALS René - Les Alries - le 16 mars
COSTES Rémy - Millac - le 31 mars
GLAUZY veuve BAHU Denise - Le 07 avril
ALAZARD veuve MAYANOBE Odette - Le Bosc - le 06 mai
DUPIN veuve AUSSIBAL Marie - Impasse de la Brousse - le 19 mai
BATTUT Marie-Josée - le 20 mai
BOURDONCLE Claude - 8 rue des Combettes - le 12 juin
DOUMAYROU veuve ESTIVALS Lucette - La Tieyre - le 17 juin
ESTIVALS Fernand - Glassac - Le 26 juillet
BOUTARIC veuve MARCANTOINE Jeanne - Rue des Bruyères - le 11 août
BEDOS Félicien - Les Trémolèdes/Glassac - le 14 octobre

NAISSANCES (hors commune)

COMBOURIEU Louise - 5 impasse des Tilleuls - le 11 mars
DIDIERJEAN Louane - 16 rue des Chênes - le 06 avril
BONNEFOY Emma - Lotissement l'Aurial - le 30 mai
OBAH Milani - 2 rue des Ecoles - le 13 juillet
VIGUIER Alexandre -17 les Coteaux - le 2 septembre
BERNAD Lorenzo - 5 cité Vinzelle - le 10 novembre

NAISSANCE (commune)

CALMELS Baptiste - 8 route de Cransac - le 10 novembre



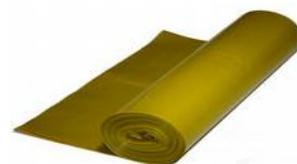
Avis à la Population

Distribution des sacs poubelles pour 2020...

La distribution des sacs poubelles se fera
à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon,

Le dimanche 12 janvier 2020 de 9h00 à 11h00

(En cas d'empêchement, il est vivement conseillé de se faire représenter par
un proche, un voisin ou un membre de sa famille)



Saint-Christophe-Vallon (Un village traditionnel tout en vitalité)

La Plume de Marco endosse les habits de Père Noël.
Dans sa hotte, des poèmes concoctés avec Amour et Passion.
Des présents aux parfums et aux saveurs immortels,
Les fruits du cœur cueillis dans l'arbre de l'inspiration.

Sous le sapin du village, le magicien dépose son cadeau.
Marcillac, le berceau du "Mansois" a déjà eu sa faveur,
Nichés au pied des vignobles, gardiens des verts coteaux,
Valady et Clairvaux ont aussi eu leur nom gratifié avec bonheur.

Salles-la-Source a mis de la poésie dans la vitrine d'Aveyron,
Le portrait de la Cascade, envoûtante et mythique,
Mouret, ma commune, un havre de paix et de méditation.
Superbe dans son écrin de verdure, splendeur authentique.

Muret-le-Château a enjolivé son jardin d'Eden, Des floralies de douceurs,
Pruines a été élevé au rang de petit village typique et parfumé.
Oh ! Saint-Christophe, ta place est grande dans mon cœur,
C'est toujours avec plaisir que je viens me délecter dans tes rues animées.

C'est la fête ! Je grave ton nom sur le parchemin sacré.
Je clame la grandeur de ton âme et la vitalité de ton personnage,
Au fil du temps, tes "enfants" m'ont suggéré de te croquer.
Ma Plume a craqué, Elle t'offre ce poème écrit sans ambages.

Ton cœur ancre ses racines dans les strates de ta mémoire,
Tu honores les bienheureux et les vivants qui te grandissent,
Saint-Christophe, quel joli nom pour magnifier ton terroir !
Sur l'adret des terrasses, les vignes maternées resplendent.

Qu'il est beau ton clocher coloré qui s'élançe dans les Cieux !
Il veille sur les chaumières et chante les heures dans ton Vallon.
J'aime tes rues chargées d'Histoire jadis foulées par des pas besogneux.
Des senteurs et des empreintes qui ont forgé et pétrifié ton renom.

Oui, Saint-Christophe, ma Plume avec toi est familière,
Je viens souvent te rendre visite, partager et vivre ta légendaire vitalité.
Aujourd'hui, je suis un ambassadeur de ton nom et j'en suis fier,
Je te dédie ces quatrains natures pétris de passion et de sincérité.



Relais de Saint-Christophe-Vallon

Notre église de Saint-Christophe-Vallon fait partie de la Paroisse Saint-Vincent-du Vallon. Elle est ouverte tous les jours.

Frère Cyrille, prémontré de l'Abbaye de Conques, est responsable de la paroisse, assisté de Frère Ismaël et de Frère Damien, avec la collaboration du Père Jean Compazieu et de Frère Jean-Marc.

La paroisse est là, auprès de vous tous :

- Pour vous soutenir par les sacrements
- Pour former les enfants par la catéchèse
- Vivre une vie fraternelle et l'entraide à travers tous les services qu'elle vous propose.

Accueil : à la Maison Paroissiale avenue de Malvies à Marcillac N° 16 (parking rue des Loyes). Le mardi et vendredi matin de 9 h 30 à 12 h ; Tél : 05 65 71 73 31 stvincentduvallon@orange.fr

Les prêtres : Frère Cyrille f.cyrille@mondaye.com

Frère Ismaël : f.ismael@mondaye.com Tél : 06 78 57 86 53

Frère Damien : f.damien@mondaye.com et communauté des Prémontrés 05 65 69 85 12

Père Jean Compazieu : jean.compazieu@wanadoo.fr : 06 83 15 54 44

Les Messes : dans notre église de Saint-Christophe-Vallon, tous les samedis soir à 19 h (18 h 30 Hiver)

Messe des jeunes (animée par les collégiens) le troisième samedi du mois (sauf l'été)

Messe le 19 mars (St-Joseph) à la chapelle St-Joseph de Testet

Messe le jeudi de l'Ascension à Glassac et le 2 novembre à Testet

Conseil Pastoral : Florence Bros. **Conseil Economique** : Bernard Bruel

E.A.P Equipe d'Animation Pastorale : Frère Cyrille, Frère Ismaël, Père Compazieu, Benoît Castaillac, Maryline Gaffier, Pascal Rutschmann : 05 65 72 19 71

Catéchèse : (à partir de 7 ans) Eliette Bruel 05 65 72 70 29 et Frère Arnaud f.arnaud@mondaye.com

Eveil à la Foi : (de 3 à 6 ans) Sylvie Turlan 05 65 71 78 83

Aumônerie des collèges : Frère Damien f.damien@mondaye.com

Préparation au Baptême : le premier mercredi du mois à 20 h 30 à la maison paroissiale à Marcillac ;

Renseignements : Béatrice Bézégues 06 76 74 64 36

Préparation au mariage : Huguette Rey 05 65 72 72 49 ou 06 70 81 51 04 pierrehuguette.rey@gmail.com

Sépultures : Conduite des cérémonies d'obsèques : Claudie Lepicard 05 65 67 29 01 ou 06 84 39 70 81,

Danielle Metge 05 65 72 72 12 ou 06 64 75 35 95, Christian Bruel 09 67 05 25 67 ou 06 31 61 07 93

Accompagnants : Jean-Louis Veyrier 05 65 72 74 34 ou Bernard Bruel 05 65 72 70 29 ou 07 69 54 51 54

Intentions de Messe : demander une messe à une intention (Bernard Bruel) eliette.brue@sfr.fr

ou à Caroline Auréjac 05 65 72 61 75 ou 06 88 57 28 49 francis.aurejac@wanadoo.fr

La Croix du Puech du Cayla a été bénite en 1870, donc en 2020 nous fêterons les 150 ans. Chaque année nous montons sur cette colline pour fêter la Croix Glorieuse le 14 septembre. Cette année nous y monterons le samedi 12 Septembre. Nous partirons en procession de l'église jusqu'à la Croix du Cayla comme en 1870 à la bénédiction de la croix par l'évêque de l'époque. La messe aura lieu là-haut à 18 h, suivie du verre de l'amitié. En 1870, les habitants de Saint-Christophe-Vallon et des environs, étaient tous devant la Croix, et en 2020 nous attendons une belle assemblée !

MAIRIE

FICHE DE LIAISON

**Vous souhaitez recevoir des informations sur la commune de
Saint-Christophe-Vallon par e-mail :**

Oui

Non

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphones :

Adresse mail :

(les adresses seront exclusivement utilisées par la mairie)



AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 route du Cayla
12330 Saint-Christophe-Vallon

Tél : 05 65 61 64 91

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h -

Fermée le lundi et le jeudi

Contact : Sylvie NOYE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

2 route du Cayla
12330 Saint-Christophe-Vallon

Horaires d'ouverture

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h - 12h et 14h - 17h

Le samedi (un samedi sur deux - semaine paire)

9h-12h

Permanence élus sur RDV : de 9h à 11h

(un samedi par mois)

Tel : 05 65 72 71 30

Fax : 05 65 72 77 64

E-mail : mairie-saintchristophevallon@orange.fr

Site : www.saintchristophevallon.fr